

Oui à un Contournement Ouest de Montpellier pour des déplacements apaisés !

Non à l'autoroute urbaine (COM Vinci) !

SIGNEZ LA PETITION



L'État a confié à la société Vinci-ASF la création d'une autoroute urbaine de 6,2 km traversant, du Nord au Sud, l'Ouest de Montpellier et Saint-Jean-de-Védas (COM).

Le Collectif « Autre COM » a lancé cette pétition pour demander au Ministre chargé des Transports que ce projet soit réévalué au regard des enjeux climatiques, sociaux et environnementaux actuels, et pour anticiper les besoins en mobilités sur le long terme.

Ce projet démesuré et coûteux (>300 millions d'euros) est conçu pour permettre un triplement du nombre de véhicules (de 25 000 à plus de 70 000 véhicules par jour) dont un grand nombre de poids-lourds : **le COM est en effet un des chaînons manquants de cet axe européen qui doit traverser la France depuis le Nord de l'Europe et le Havre, éviter l'Île de France, en allant jusqu'au Sud vers les ports de Méditerranée et l'Italie.**

S'il se réalise, il impactera fortement la vie des habitants de l'Ouest de Montpellier :

- Accroissement de 269 000 tonnes d'émission de CO2 en 20 ans, auquel s'ajoutent oxyde d'azote, particules fines, etc. (selon une étude des Shifters)
- Artificialisation d'environ 25 ha d'espaces agricoles, naturels et forestiers
- Contradiction flagrante avec les engagements pris au niveau national de réduction des Gaz à Effet de Serre et de limitation de l'artificialisation des sols (ZAN) et au niveau de la Métropole (ZFE)
- Accentuation du cloisonnement du territoire et des ségrégations sociales entre secteurs.

Il ne résoudra pas durablement les problèmes de circulation locale dans ce secteur

Le Collectif « Autre COM » propose des solutions alternatives, qui passent à la fois par le traitement des zones névralgiques et par le développement massif des transports collectifs périurbains en site propre, ainsi qu'un réseau d'aménagements cyclables cohérent et incitatif.

SIGNEZ LA PETITION

 **Vous pouvez aussi manifester votre soutien en participant à la cagnotte qui nous permet**

de faire face aux frais des recours judiciaires déjà engagés et à venir :

<https://www.helloasso.com/associations/action-climat-montpellier/collectes/mobilisation-contre-le-com>